

FORMULAIRE

à retourner à l'école

Renseignements sur l'élève

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Niveau scolaire actuel : _____

Nom de l'école où l'élève est inscrit :

Je désire identifier mon enfant comme appartenant à un des trois peuples autochtones du Canada. Veuillez cocher une seule case et remplir un formulaire par élève.

- Premières Nations
- Métis
- Inuit

À noter qu'aucun document d'appui n'est nécessaire pour l'auto-identification volontaire.

Signature du parent :

Date : _____

Comme l'exige la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les renseignements sur les élèves ne sont pas divulgués et demeurent confidentiels. En tout temps, un parent, un tuteur ou un élève de plus de 18 ans a le droit de retirer sa demande d'auto-identification par écrit auprès de la direction de l'école.

Auto-identification volontaire et confidentielle pour les élèves des Premières Nations, Métis et Inuits



*Vivre fièrement
son identité
francophone
et autochtone*



Pour de plus amples renseignements sur le processus d'invitation à l'auto-identification volontaire et confidentielle, veuillez communiquer avec la direction de l'école.



Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

L'enfant au coeur de nos décisions!

cspne.ca  

Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

L'enfant au coeur de nos décisions!



Conformément aux directives du ministère de l'Éducation, le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) offre l'occasion d'auto-identifier, sur une base volontaire et confidentielle, l'origine autochtone des élèves. L'auto-identification permet au CSPNE de suivre le cheminement et d'assurer la réussite de tous ses élèves, incluant les élèves des Premières Nations, Métis et Inuits.

Qu'est-ce que l'auto-identification?

Tous les parents, tuteurs et tutrices des élèves de Premières Nations, Métis et Inuits et les élèves qui ont 18 ans et plus, ont le droit de s'auto-identifier. C'est un choix personnel!

Pourquoi s'auto-identifier?

- Pour atteindre son plein potentiel et assurer sa réussite académique;
- Pour des services et de l'appui pour les Premières Nations, Métis et Inuits;
- Pour augmenter l'accessibilité aux programmes existants autochtones;
- Pour améliorer le perfectionnement professionnel et la formation de la compétence culturelle;
- Pour développer des liens entre les individus autochtones et les services disponibles aux écoles de la communauté;
- Pour vivre pleinement son identité culturelle!

Quelques définitions

Autochtone

« Autochtone » est un terme collectif qui désigne tous les premiers habitants du Canada et leurs descendants. Les peuples autochtones se composent de trois groupes : les Premières Nations, les Métis et les Inuits.



Premières Nations

Le terme Premières Nations s'est généralisé dans les années 70 afin de remplacer le terme Indiens. Il est utilisé par les populations autochtones canadiennes pour désigner les premiers peuples en Amérique du Nord.



Métis

« Métis » désigne une personne descendant, à la fois des Européens et des Amérindiens, donc née du métissage de certains peuples amérindiens et de race blanche. Une grande partie des Métis du Canada sont les descendants des voyageurs et des coureurs de bois français.



Inuit

Les Inuits constituent le peuple autochtone des régions arctiques de la Sibérie et de l'Amérique du Nord (Alaska, Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut, Québec, Labrador) ainsi que le Groenland. Le mot « Inuit » signifie « les gens ».

Vivre pleinement son identité culturelle

